

LE REFUS ALIMENTAIRE

Le refus alimentaire fait partie des oppositions aux soins qu'une personne âgée peut exprimer. Sa prise en charge se fera par une approche pluridisciplinaire.

**ASSOCIATION DES
DIETETICIEN(NE)S
DU FINISTERE
ET DU MORBIHAN**

Toute cause de pathologie sous-jacente éventuelle devra être éliminée avant d'envisager le refus alimentaire sous son versant psychologique oppositionnel.

Conseils :

- Maintien des trois repas à heure fixe et proposition de collations au cours de la journée
- Quand c'est possible, faire un peu de marche avant les repas
- Préparer plus souvent les plats préférés de la personne
- Eviter l'isolement lors du repas. Un accompagnement humain pourra être bénéfique.
- Communiquer sur l'importance de s'alimenter

Téléphone :
06 04 00 12 23

Mail :
diets2956@gmail.com

ADFM
60, chemin de kervailant
29000 QUIMPER

Site web :
www.diets2956.jimdo.fr